

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

A NOS ABONNÉS.—ROME : audiences au cardinal Piacé, à Mgr Mermillod; réception du pèlerinage irlandais; réception des délégués des conférences de Saint-Vincent de Paul. — QUESTIONS LITURGIQUES, communiqué de l'Archevêché. — CHRONIQUE DIOCÉSANE : ordination, Mgr Soulé, prédicateur du Carême à Notre-Dame, Primicier de l'insigne chapitre national de Saint-Denis : conférence par M. l'abbé Emarcl à l'Université-Laval. — S. S. LÉON XIII



SOMMAIRE

ET L'OPINION DU JOUR du *Mémorial diplomatique* — PRÉDICATEURS ET AUDITEURS. — MORT DE M. L'ABBÉ GIBAUD, vicaire de Chanteuges, France. — LA SAINTE-ENFANCE — NOUVELLES RELIGIEUSES : lettre de M. P. de Cassagnac à Mgr Lamarche ; un passage du discours du duc de Brégille ; h. années gens et livres déshonnêtes ; les missionnaires protestants jugés par un protestant — LE PETIT PÈRE (suite). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Paras d'imprimerie : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
M. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	27	FÉV.	—St-Janvier.
MERCREDI,	29	“	—St-Hubert.
VENDREDI,	2	MARS	—Ste-Monique.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	26	FÉV.	—2 ^e DU CARÊME, 2 cl., sem. ornements violets. ; Annonce de l'anniversaire du couronnement du Souverain-Pontife, pour samedi 3 Mars.
Lundi,	27	“	—Ste Marg. de Cort., V., sem., orns blancs.
Mardi,	28	“	—De la Férie, ornements violets.
Mercredi,	29	“	—De la Férie, ornements violets.
Jeudi,	1	MARS	—De la Férie, ornements violets.
Vendredi,	2	“	—Du S. Suaire, d. maj., ornements rouges.
Samedi,	3	“	—De la Férie, ornements violets.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Les saintes reliques seront exposées jusqu'à jeudi soir.

Mercredi 29, à 7 heures grand'messe pour les bienfaiteurs de l'arche Sché.

Jeudi 1, ouverture du mois de saint Joseph, à 7 heures p. m.

Samedi 3, fête de sainte Janvière. Les reliques de cette sainte seront exposées toute la journée. Le soir, à la prière, on les fera vénérer.

À nos abonnés.

Nous venons prévenir nos abonnés que nous allons faire collecter le montant de leur abonnement à la *Semaine religieuse* pour l'année courante et les années expirées. Nous les prions de faire bon accueil au collecteur qui se présentera chez eux, en voulant bien se souvenir que devant acquitter les frais de poste pour l'envoi du journal, nous sommes obligés de faire payer d'avance les abonnements.

Nous espérons aussi que nos abonnés du dehors, auxquels nous allons envoyer leur compte, s'empresseront de répondre à notre demande. Le prix de l'abonnement à la *Semaine religieuse* est si modique qu'il ne nous est pas possible d'en attendre longtemps le paiement.

ROME.

La *Semaine religieuse* du diocèse de Rennes publie un récit très intéressant de l'audience privée accordée, le 21 janvier, à Son Em. le cardinal Place, archevêque de Rennes.

“ Lorsque Son Eminence, au nom du diocèse, a présenté la statue d'argent du bienheureux Grignon de Montfort, le Pape a témoigné une vive satisfaction. — “ Rien, a-t-il dit, ne pouvait m'être plus agréable. C'est un objet d'art ; *è bello, bello* ; mais surtout il est pieux. J'invoque tous les jours, a continué le Saint-Père, les saints que j'ai canonisés ou béatifiés. J'aurai grand plaisir à conserver cette belle statue.” Sonnant alors un de ses camériers, le Saint-Père lui donna ordre de placer la statue dans sa chapelle, sur l'autel même où il dit la messe.

“ Parlant avec émotion de la fête du 1er janvier et de celles qui l'ont suivie, le Pape dit que c'est un éclatant triomphe pour l'Eglise et pour la Papauté, ajoutant que tout l'honneur et toute la gloire en doivent être rapportés sans partage à Celui-là seul dont il est le Vicaire. Et insistant sur ce concours inouï de tous les souverains et de tous les peuples, il ajouta avec un indicible accent de tristesse : — “ Et cependant, le Pape n'est pas libre ; il est prisonnier. Je ne peux pas sortir du Vatican.”

“ A l'occasion de l'Exposition vaticane, Sa Sainteté annonça l'intention de la visiter en détail, n'ayant pu en prendre qu'un aperçu très général et incomplet le jour de l'ouverture. Le cardinal, après avoir rappelé la générosité et les offrandes de son diocèse, signala la présence, si remarquable, du plan en relief de la maison-mère des Petites-Sœurs des pauvres. — “ Je serai heureux de le voir, répliqua le Saint Père ; je l'examinerai.” Et il ajouta :

“ J’ai établi les Petites-Sœurs à Pérouse, et je me réjouis grandement qu’elles aient maintenant une maison à Rome. Elles sont de vraies sœurs, des mères pour leurs vieillards. A Pérouse elles étaient si appréciées qu’elles n’avaient plus besoin de faire de quêtes; on leur apportait à l’envi tout ce qui était nécessaire pour leurs vieillards et pour elles.” Sa Sainteté parla ensuite avec affection du fondateur et de la fondatrice, et Elle s’émouva en rappelant l’offrande qui lui avait été faite, au nom de la congrégation, par le P. Lelièvre, et que le Pape ne voulait pas accepter. Mais ce qu’il reçoit, ne retourne-t-il pas aux pauvres ?

Le Saint-Père a reçu le 29 janvier le pèlerinage suisse.

Mgr Mermillod, évêque de Saint-Gall, s’adressant au Pape, a rappelé ce que la Suisse devait aux Papes, et notamment à Léon XIII, pour les adoucissements apportés au *culturkampf*.

Le Pape a répondu en énumérant ce que la Papauté devait aux Suisses, qui ont combattu plusieurs fois pour les Pontifes romains sur les champs de bataille et ont toujours uni à l’amour ardent de la patrie le culte de la Papauté.

Le Pape en terminant, a exprimé l’espoir qu’avec le bon vouloir des autorités, toutes les difficultés pendantes seraient écartées, et il a constaté en même temps la grande liberté dont jouissent actuellement les évêques suisses.

Léon XIII a donné ensuite sa bénédiction à la Suisse.

Le 1er février, le Pape a reçu le pèlerinage irlandais, composé de trois cents personnes, ayant à leur tête l’archevêque de Dublin, le recteur du collège irlandais, l’archevêque de Philadelphie et les évêques de Cork, Kingston, Demarera et Ballerat.

L’archevêque de Dublin a lu une première Adresse au nom des évêques irlandais, et une seconde au nom des fidèles de Dublin, signée par le lord-maire Sullivan.

Le Pape a répondu en termes fort élogieux pour l’Irlande. Il a rappelé comment saint Patrick avait enseigné la foi au peuple irlandais. Il a ajouté, rappelant l’exemple des catholiques allemands, qu’il était certain que le peuple irlandais conserverait cette loi malgré toutes les difficultés de l’heure présente, et qu’il fallait remettre tout entre les mains de la Providence. De son côté, autant qu’il le pourra, il interviendra toujours pour le bien de l’Irlande et du peuple irlandais.

Il a dit qu’aujourd’hui l’Irlande fête un grand événement : la fondation à Rome d’une église nationale, dont on posait aujourd’hui la première pierre.

Léon XIII a ensuite béni la truelle destinée à la pose de cette pierre et la terre que les pèlerins avaient apportée d’Irlande, où elle recouvrait la tombe de saint Patrick; puis il a adressé quelques paroles aux fidèles qui assistaient à la réception.

Le Souverain-Pontife a reçu samedi, 4 février, les délégués des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre et d'Amérique, unis à leurs confrères d'Italie et à ceux des conférences de Rome. L'assistance, réunie dans la vaste salle Ducale, comprenait plus de quinze cents personnes. Elle avait à sa tête le conseil général de Paris, présidé par M. Antonin Pagès.

Voici quelques passages du discours prononcé par le Saint-Père, en réponse à l'adresse lue par M. A. Pagès :

“ Nous savons combien vos conférences sont partout prospères, et dans cette prospérité Nous aimons à voir un fait providentiel. A notre époque, en effet, plus peut-être qu'à aucune autre, la société qui est malade, sent le besoin d'être soulagée par les œuvres de charité.—La charité, c'est le caractère propre et distinctif des vrais disciples de Jésus-Christ. *Aussi nos ennemis dont le point de mire est aujourd'hui de déchristianiser les peuples, s'ingénient-ils de toutes façons pour altérer dans les esprits l'idée et le concept de cette vertu, et cherchent-ils avec un raffinement insidieux à substituer à la vraie charité chrétienne, une charité fausse et mensongère.*

“ A une tentative aussi audacieuse et aussi funeste, il convient, très chers fils, il est indispensable que vous opposiez une résistance énergique en donnant à vos œuvres charitables une extension de plus en plus vaste, en usant d'une sainte industrie pour rendre leur action plus pénétrante et plus persuasive, en étendant la salutaire influence de la charité aux hommes de toutes les classes et en l'appliquant, comme le remède le plus efficace, à tous les maux, à tous les besoins de la société. Et tout cela, vous devez le faire avec une confiance sans limite en la force divine de cette vertu qui sait triompher des résistances les plus obstinées, et dompter les volontés les plus rebelles....

“ Continuez à déployer votre pieux dévouement avec courage, sans crainte et sans respect humain, en même temps qu'avec modestie et sans ostentation. Ainsi vous donnerez au monde la démonstration de ce qu'est et de ce que peut le vrai esprit de Jésus-Christ, au profit et pour le bonheur de l'humanité....

“ Cet esprit, vous ne l'ignorez pas, chers fils, ne conseille pas seulement de venir en aide aux besoins physiques, ni de soulager les seules misères du corps ; la charité chrétienne vise plus haut : elle a pour terme et pour but final le bien spirituel des âmes, leur félicité éternelle....

“ La charité fera de vous autant d'apôtres. Par elle, vous rallumerez dans bien des âmes le flambeau de la foi que le doute obscurcit ; par elle, vous réveillerez l'espérance là où règne le désespoir et le découragement. Par la charité, vous ferez revivre au sein des familles la vie chrétienne, la pratique des devoirs religieux, l'amour de la sainte Eglise, l'obéissance à ses lois, le respect de son autorité.,, ”

Questions liturgiques.

I. Les anciennes formules d'absolution générale et d'indulgence plénière *in articulo mortis*, dont on se servait autrefois dans certaines confréries, v. g. celles du Rosaire, etc., peuvent-elles encore être employées ?

Rép. Léon XIII a abrogé toutes ces formules, ne conservant que celle de Benoît XIV, dans laquelle le rom du saint fondateur peut être ajouté au *Confiteor*, là où existait autrefois ce privilège.

II. Un décret récent vient d'ordonner la suppression de la mémoire de la Croix dans l'office votif de la Passion au Temps pascal ;

En voici le texte, qui a été publié par la Nouvelle Revue Théologique, 1887, p. 568 :

Commemoratio de Cruce, quæ dicitur tempore paschali loco suffragiorum de sanctis, potestne recitari quando fit officium votivum de Passione ?

Resp. negative. (S. R. C., 29 Aprilis 1887, ad 3um.)

III. Dans le même rescrit, il est déclaré que l'office votif de la Passion ne peut se réciter le vendredi après l'octave de l'Ascension.

An feriâ 6 post octavam Ascensionis, in quâ fit officium novem lectionum uti infra octavam Ascensionis, quæ tamen feria est libera, fieri possit officium votivum Passionis ?

Resp. negative. (Ibid., ad 1um.)

Ces questions avaient été proposées par un évêque de la République de Vénézuëla. (Communiqué de l'Archevêché.)

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Ordination à l'église métropolitaine par Mgr l'archevêque de Montréal, en date du 19 février.

Sous-diaconat.—MM. A. de L. Laporte, J.-A. Roy, Montréal.

Diaconat.—MM. A. Péladeau, Montréal, P. Fichet, C. S. C.

Mgr Soulé, ancien évêque de la Réunion, actuellement Primicier de l'insigne chapitre national de Saint-Denis, est arrivé mardi dernier, à Montréal.

Sa Grandeur prêchera sa première conférence de Carême demain dimanche à la grand'messe.

Mgr Soulé dut se démettre du siège épiscopal de la Réunion en 1881 ; sa santé étant profondément altérée par suite d'un travail excessif et du climat de cette colonie.

Il rentra en France, et, dès sa rentrée, il fut nommé chanoine-évêque de l'insigne chapitre national de Saint-Denis. À la mort

de Mgr Maret, évêque de Sura, Primicier de l'insigne chapitre, M^r Soulé le remplaça dans ce poste de confiance.

Le chapitre national de Saint-Denis, réorganisé par Napoléon Ier, en 1806, se compose actuellement de chanoines-évêques ; ce sont des évêques que des raisons de santé ont forcé à quitter leur siège ; de chanoines-prêtres, ayant rendu des services signalés au pays, et de chanoines honoraires. L'institution canonique fut d'abord donnée par les grands aumôniers de France. Quand la grande aumônerie disparut avec la Restauration, les papes Grégoire XVI et Pie IX fixèrent la constitution du chapitre et lui donnèrent sa forme actuelle.

A la tête du chapitre national de Saint-Denis, composé comme nous l'avons dit, le Souverain-Pontife a placé le Primicier. Sa nomination, ainsi que celle des chanoines des deux premiers ordres, appartient au chef de l'Etat ; l'institution canonique au Souverain-Pontife. Il la confère par son nonce au Primicier, aux chanoines-évêques ; et, par le Primicier, aux chanoines-prêtres, et honoraires. Ce chapitre est sous la tutelle spéciale du Souverain-Pontife et du Saint-Siège et soumis pour toujours à son autorité, qui est exercée au nom du Saint-Siège par le Primicier.

Au nom de cette souveraine autorité, le Primicier exerce la surveillance sur l'église capitulaire, avec tous les pouvoirs nécessaires pour rendre cette surveillance efficace. Il approuve les confesseurs parmi les chanoines, il désigne ceux chargés de la prédication et des divers offices dans l'église canonice.

Enfin, dans cette même église capitulaire, le Primicier jouit du droit de remplir les fonctions pontificales comme les autres évêques dans leurs diocèses.

On voit d'après ce rapide exposé combien est honorable et importante cette charge de Primicier, chef de cette institution unique dans l'Eglise, le premier parmi ces vétérans de l'épiscopat, le premier parmi ces prêtres vénérables, le premier enfin parmi ce sénat auguste qui compose l'insigne chapitre national de Saint-Denis.

C'est donc le Primicier actuel, Mgr Soulé, qui nous fera entendre demain la parole de Dieu.

Université Laval.

LES PERSÉCUTIONS

Voici un résumé de la conférence donnée mardi soir, sur ce sujet par M. l'abbé J. M. Emard :

L'histoire des persécutions dont l'Eglise a été l'objet pendant les trois premiers siècles de son existence forme la plus glorieuse partie de ses belles annales.

Pour bien connaître la nature de cette lutte longue et doulou-

reuse, il faut en rechercher les causes, en étudier la marche légale, en saisir les principaux caractères, et en voir les effets produits tant sur l'Église elle-même et ses enfants que sur le paganisme et l'empire.

Abstraction faite de la prophétie du Sauveur, et de l'opposition radicale qui existe entre la *citè du bien* et *celle du mal*, il faut trouver la cause immédiate des persécutions dans le caractère du peuple, la jalousie des philosophes, l'ambition et l'orgueil des empereurs romains.

Dans sa forme légale, la persécution a subi, d'un siècle à l'autre, et surtout d'un règne à l'autre, des modifications imposées par la politique païenne, et qui signalaient les progrès mêmes de la religion que l'on s'acharnait à combattre ; s'attaquant d'abord aux fidèles sans distinction hiérarchique, puis particulièrement aux évêques et aux docteurs, ravissant ensuite les biens et les cimetières, pour décréter enfin, outre ces rigueurs, la destruction des églises, des livres saints, et de tout ce qui servait au culte.

La persécution, dix fois allumée par des édits formels, et devant chaque fois générale, sévit pendant trois siècles d'une manière à peu près continue dans une province ou dans une autre, promenant partout ses instruments de torture, et faisant une infinité de martyrs de tout rang, de tout âge et de tout sexe.

Une force mystérieuse descendue de la croix, et communiquée à tous ces généreux athlètes, les rendit capables de donner à leurs bourreaux le spectacle d'une fermeté invincible, d'une douceur inaltérable et d'une brûlante charité.

Cette vue bien souvent attendrit les païens qui, touchés en même temps de la grâce, devenaient chrétiens en grand nombre.

La perspective d'une persécution toujours menaçante avait encore pour effet de maintenir parmi les fidèles la connaissance exacte de la doctrine, la sainteté de vie, et une discipline forte et même sévère.

Pour réfuter les mensonges populaires, et répondre aux écrits des philosophes, l'Église persécutée trouva dans son sein des apologistes qui, tout en confondant leurs ennemis, nous ont conservé et transmis les croyances et les pratiques des premiers chrétiens ; ces croyances se lisent aussi dans les fresques symboliques qui ornent les catacombes, creusées pour servir d'asiles et de tombeaux.

Ce fut encore un des effets de la persécution de donner à la propagande chrétienne une activité plus grande et un champ plus vaste.

Enfin, le martyr est un témoignage ; et chaque fois qu'un chrétien en cueillait la palme, le Christ imprimait sur le front de son épouse, avec un nouveau titre de gloire une nouvelle preuve de sa divinité.

“ Je crois volontiers, ” disait Pascal, “ des histoires dont les té-

moins se laissent égorger ;” onze millions de martyrs se sont laissé égorger pour attester la divinité de Jésus-Christ et de son Église.

S. S. Léon XIII et l'opinion du jour.

Sous ce titre le *Mémorial diplomatique* dont l'importance est universellement reconnue, publie l'article suivant :

“ Le monde entier a suivi avec un sentiment de sympathie sans partagé les grandiose et splendides solennités du Jubilé sacerdotal de Léon XIII. Quand on se reporte à dix ans en arrière pour se souvenir du pontificat si troublé de Pie IX on est obligé, en comparant les deux époques, de constater un grand revirement de l'esprit public.

“ Sans doute, et on l'a fait justement observer, il y a une différence entre les deux augustes individualités qui dans cet intervalle de temps ont occupé le trône pontifical. Mais cette différence, qu'on a le tort d'attribuer exclusivement au tempérament des deux pontifes, tient surtout aux événements au milieu desquels l'un a terminé et l'autre a inauguré son règne. L'un a été condamné par les événements à accepter la guerre ; l'autre a recueilli la succession d'un vaincu, succession chargée de luttes et de conflits, qui avaient été engagés avant lui et semblaient devoir s'éterniser. Ce sont les événements qui avaient fait de Pie IX un Pape de combat, comme ils ont fait échoir à Léon XIII la mission d'apaiser et de pacifier.

“ Mais le Pape actuel, pas plus que son prédécesseur, n'a modifié la manière d'envisager les rapports de la Papauté avec le monde des fidèles et avec les gouvernements ; il n'a cédé sur aucun des principes fondamentaux de l'Église, ni déplacé le point fixe sur lequel le Pape se place en exerçant son suprême pouvoir spirituel.

“ Il faut donc chercher dans l'opinion des peuples et des gouvernements, bien plus que dans une sorte de tactique du Pape actuel, le revirement qui s'est incontestablement produit dans ces dernières années en faveur du Vatican, et dont les effets se sont manifestés avec tant de spontanéité et de vigueur à l'occasion du cinquantième anniversaire sacerdotal du Souverain-Pontife.

“ Ce qui caractérise ces hommages adressés de tous les points de la terre à Léon XIII, c'est que le monde non catholique s'est associé aux manifestations des fidèles pour corroborer en quelque sorte la légitimité des sentiments exprimés par ces derniers.

“ On a vu les souverains des pays appartenant aux Églises anglicane, luthérienne, gréco-orthodoxe, comme ceux des pays musulmans et même païens, rivaliser avec les représentants des catholiques dans l'expression de leur respect et de leur sympathie pour le Chef spirituel de la catholicité. L'histoire ne cite pas un

autre exemple d'une pareille unanimité dans les ovations faites à un Pape.

“ L'appréciation des choses de l'Eglise et du mouvement religieux reste naturellement exclue du cadre des études auxquelles notre journal s'est consacré ; nous ne saurions donc entrer dans l'examen des causes d'ordre purement spirituel qui ont opéré le retour de l'opinion vers un pouvoir que la perte de son domaine territorial semblait avoir fait délaisser à l'égal de tous les pouvoirs mondains déchus ; mais ce que nous devons dire, parce que les faits le prouvent jusqu'à l'évidence, c'est que bien des esprits sceptiques ont opéré un retour sur eux-mêmes, en voyant le successeur de Pie IX, par une fermeté correcte, entourée d'une douceur inaltérable, reconsolidé peu à peu ce pouvoir là où il avait commencé à être contesté, mais en évitant les heurts violents avec le pouvoir séculier ; en le voyant même acquérir un ascendant sur les hommes d'Etat et sur la marche des événements politiques tel qu'aucun Pape depuis des siècles, n'en avait exercé sur les princes et les peuples.

“ Tout cela est à l'honneur du Pape ; mais c'est aussi un témoignage contre ceux qui accusent l'humanité contemporaine d'être inaccessible à une domination quelconque d'ordre moral et de se prosterner devant celle de la force brutale. On dirait, au contraire, que cette humanité, à la fois rassasiée et attristée du spectacle de tant de hauts faits de la force et de la coercition matérielles, s'arrête avec empressement devant cet autre spectacle d'un prêtre, sans autres armes que sa foi et sa parole, qui calme les colères et apaise les conflits.

“ Et ceci s'applique aux choses religieuses comme aux choses politiques. Rarement, dans un espace de dix ans, un Pape aura accompli tant d'actes de pacification. Qu'est devenu, pour ne citer que quelques exemples, le *culturkampf* en Allemagne ? Qui parle de la nouvelle secte, dont les chefs proclamaient le schisme avec Rome ? Où sont ces lois de mai, qui devaient faire de l'Eglise catholique un instrument de l'Etat protestant ? Quel est l'Etat où l'Eglise vive encore sur le pied de guerre avec le pouvoir séculier ? Cependant nulle part ni l'Eglise ni l'Etat n'ont eu à acheter la paix par des concessions humiliantes pour leur conscience et leur dignité. Mais ce qui est plus frappant, c'est que l'homme d'Etat qui, un des premiers, était parti en guerre contre le Pape, a été un des premiers à invoquer son arbitrage dans le domaine de la politique.

“ Le Pape arbitre entre l'Espagne catholique et l'Allemagne protestante ! arbitre entre l'Angleterre anglicane et l'Irlande catholique ! N'a-t-on pas conçu déjà le projet, peut-être, d'établir le Pape arbitre dans d'autres litiges de la plus haute portée européenne ? Et alors même que de tels projets seraient repoussés comme chimériques, le seul fait qu'ils aient pu germer dans

l'opinion n'est-il pas un signe caractéristique du mouvement des esprits et un hommage magnifique en faveur d'un grand Pontife ?

* * *

Sur cette grande question du Pape arbitre et médiateur, le *Moniteur de Rome* s'exprime ainsi.

“ Aujourd'hui, presque à la même heure, on voit paraître deux brochures à Paris sur les mêmes questions.

“ Dans l'une, un homme politique étudie l'avenir de l'Europe en face des progrès modernes, et se demande combien de temps les peuples civilisés garderont leur supériorité sur les nations barbares, s'ils continuent à s'épuiser dans des armements disproportionnés.

“ Dans l'autre, un écrivain catholique présente la question de l'arbitrage sous une forme pratique, en montrant que le conseil amphyclionique que l'on veut donner à l'Europe a, dans le successeur de saint Pierre, son président naturel.

“ Que cette mission de paix rentre tout naturellement dans ce qu'on peut appeler le rôle du Chef de l'Église, l'histoire du passé le prouve surabondamment. C'est l'Église qui au moyen-âge, a établi la trêve de Dieu : c'est son Chef qui, plus récemment, était invité par le ministre d'un prince protestant, à jouer le rôle de médiateur entre deux nations rivales.

“ Le titre même de l'Église romaine, ce titre de catholique que l'on peut traduire par le mot *international*, implique une neutralité de la part du Chef de l'Église, qui donne le nom de fils aux citoyens du monde entier. Américains, Chinois, Russes, Espagnols, tous ont un droit égal à sa sollicitude, par ce seul fait qu'ils sont catholiques, et il n'est pas une nation qui n'ait tenu à prendre part aux fêtes de son Jubilé.

“ Le jour où l'Europe voudrait tenir un Congrès dans le but de résoudre pacifiquement les problèmes politiques qui l'agitent et le menacent, quel est le souverain qui peut prétendre à la présidence de ce Congrès ? Quel est celui qui ne portera ombrage à aucun des États participants ? Quel est celui qui ne sera suspecté d'aucune ambition personnelle ?

“ Le caractère international de la Papauté, que le moyen-âge a reconnu et que la diplomatie européenne maintient encore avec énergie, ne désigne-t-il pas tout naturellement le Pontife romain pour ce rôle d'arbitrage et de médiation que seul il peut remplir avec l'autorité et l'impartialité désirables ?

“ La grandeur du but à atteindre vaut bien, pensons-nous, le temps que les hommes politiques dépenseraient à l'étude de cette question et à la solution pratique de ce problème.”

Prédicateurs et auditeurs.

Dieu parlant en Dieu veut être écouté en Dieu ; et quand il parle par la bouche des prédicateurs, qui sont ses organes, il veut que ses organes soient écoutés comme lui-même.

La parole de Dieu reçue comme parole de l'homme, ne peut produire dans les cœurs que des effets proportionnés à la vertu de la parole de l'homme ; et il est de la foi que la parole de l'homme, quelque touchante, quelque convaincante, quelque forte et quelque puissante qu'elle soit d'ailleurs, n'est d'elle-même pour le salut qu'un vain instrument.

Voulez-vous voir la parole de Dieu, quoique annoncée par saint Paul, opérer comme parole de l'homme ? En voici un exemple bien remarquable. Saint Paul entre dans une ville de Lycaonie pour y publier la loi de Dieu ; on l'écoute, on est charmé de ses discours, on le suit en foule, on va jusqu'à lui offrir de l'encens, jusqu'à vouloir lui sacrifier comme à une divinité, jusqu'à le prendre pour Mercure et pour le Dieu de la parole : *Et vocabant Barnabam Jovem, Paulum vero Mercurium, quoniam ipse erat dux verbi.*

O profondeur des conseils de Dieu ! de ce grand nombre d'admirateurs, saint Paul ne convertit pas un infidèle ; et de tous ces auditeurs charmés, il n'y en eut pas un qui renouça à ses erreurs pour embrasser la foi. Voilà ce qu'éprouvent maintenant encore tant de mondains ; ce sont des corrupteurs, ou, s'il m'est permis d'user de la figure du Saint-Esprit, ce sont des adultères de la parole de Dieu. Peu en peine de sa fécondité, ils n'en cherchent que le plaisir, *Adulterantes verbum Dei.*

C'est ce que faisaient les Juifs lorsque le prophète Ezéchiel leur annonçait les calamités dont Dieu, pour le juste châtement de leurs crimes, devait bientôt les affliger. Car l'Écriture nous apprend qu'ils étaient enchantés des discours de ce prophète, sans être émus de ses menaces ; et Dieu lui-même lui en marquait la raison. *Fili populi tui loquuntur de te juxta muros et in ostiis domorum.* Eh bien, prophète, lui disait le Seigneur, sais-tu l'effet des vérités étonnantes que tu prêches à mon peuple ? c'est qu'ils parlent de toi par toute la ville et dans toutes les compagnies. Au lieu de glorifier ma parole, ils te préconisent toi-même : *Et dicunt unus ad alterum : Venite, et audiamus quis sit sermo egrediens a Domino.* Quand tu dois les instruire, ils s'invitent les uns les autres : allons et voyons comment le prophète aujourd'hui réussira. *Et veniunt ad te quasi si ingrediatur populus :* et en effet, ils viennent l'entendre comme ils iraient à un spectacle. *Et es eis quasi carmen musicum quod suavi dulcique sono canitur ;* ils l'écoutent comme une agréable musique qui leur flatterait l'oreille. Mais prends garde, ajoutait le Dieu d'Israël, qu'ils se contentent d'écouter ce que tu leur enseignes, et du reste qu'ils se sont mis dans une malheureuse possession de n'en rien prati-

quer : *Et audiunt verba tua, et non faciunt ea.* Pourquoi ? parce que c'est ta parole qu'ils entendent et non pas la mienne : *Et audiunt verba tua.* Or ta parole peut bien avoir la grâce de leur plaire, mais elle n'aura jamais la force de les convertir.

Etrange et pernicieux abus ! On écoute les prédicateurs pour juger de leurs talents, pour faire comparaison de leurs mérites, pour rabaisser celui-ci, pour donner la préférence à celui-là : et souvent on verra dans une ville, dans une cour, touchant les ministres de la parole évangélique, le même partage d'esprits qu'on vit autrefois à Corinthe touchant les ministres du baptême, quand l'un disait, pour moi je suis à Apollo ; et l'autre, pour moi je suis à Céphas. Ah ! mes frères, reprenait saint Paul, pourquoi ces cont stations et ces partialités ? Jésus Christ est-il donc divisé ? *Divisus est Christus ?*

A quoi j'ajoute : Chrétiens, n'est-ce pas le même Dieu qui vous parle et qui vous exhorte par notre bouche ; *Deo exhortante per nos ?* Qui sommes-nous, disait ailleurs saint Pierre, en prêchant aux Juifs, pour mériter que vous vous occupiez de nous, et que vous fassiez distinction de nos personnes ?

Mais, me direz-vous, il ne nous est pas défendu de nous attacher à un prédicateur plutôt qu'à l'autre, et de distinguer entre les ministres de la parole de Dieu ceux qui ont le don de la mieux annoncer. Non, mes frères, cela ne vous est point absolument défendu, pourvu que vous preniez dans le sens qu'il doit être pris ce que vous appelez mieux annoncer la parole de Dieu. Si ce mieux ne va qu'à vous flatter agréablement l'oreille sans vous toucher le cœur ; s'il ne va qu'à vous récréer vainement l'esprit de peintures vives, de tours nouveaux et ingénieux, d'expressions polies et arrangées avec étude ; s'il ne va qu'à vous repaître inutilement et peut-être trop humainement les yeux, par je ne sais quelle grâce et quelle déclamation qui leur plaise : si, dis-je, c'est là qu'il se réduit, quoi qu'il en puisse être de ce mieux considéré en lui-même, je prétends qu'à votre égard ce n'est nullement ce qui vous convient, parce que ce n'est point ce qui vous conduit à l'unique fin que vous devez avoir en vue, qui est votre conversion et votre sanctification. Mais quand ce mieux consistera à vous convaincre solidement des vérités éternelles, à vous inspirer la crainte de Dieu, l'horreur du péché ; quand ce mieux consistera à vous retirer de vos désordres et à vous détacher du monde et de vos habitudes vicieuses, à vous exciter aux larmes, et à la pénitence, alors je reconnaitrai que c'est là le mieux que vous devez préférer à tout le reste.

(*Sermons de Bourdaloue, sur la parole de Dieu.*)

La *Semaine religieuse* du Puy rend compte dans les termes suivants de la mort d'un jeune prêtre de 27 ans, M. l'abbé Giband, propre neveu de M. l'abbé Giband, prêtre du séminaire.

“ Un jeune prêtre de 27 ans, M. l'abbé Antonin Giband, vicaire de Chanteuges, vient de s'éteindre doucement, avec le sourire de la prière sur les lèvres, après quatre ou cinq jours de maladie.

“ Il est mort saintement, comme il avait vécu, sans regretter cette vie qui lui semblait au contraire douce à quitter ; il est monté au ciel plein d'une confiance joyeuse, comme un fils bien-aimé qui, longtemps absent de la maison de son père, y rentre sans crainte, parce qu'il n'a jamais manqué de respect ni d'amour.

“ Hélas ! quand nous disions naguère que la mort ne se lassait pas de frapper dans nos rangs, nous ne pensions pas encore parler si juste !

“ M. l'abbé Giband n'avait pas deux ans de sacerdoce ; quelques mois de ministère lui avaient suffi pour conquérir l'estime et l'affection de toute la paroisse de Chanteuges.

“ Nature simple et droite, cœur affectueux, bon et loyal entre tous, sa voix sonnait toujours franche, et son âme s'ouvrait toujours à toutes les idées de dévouement, à toutes les aspirations nobles et généreuses.

“ Les vertus du jeune prêtre se trahissaient elles mêmes, et malgré lui, par leur parfum du ciel. On connaissait sa charité pour tous ceux qui souffraient. Et quand la mort a passé, est-ce qu'une petite indiscretion ne serait pas permise ? Ne pourrions-nous pas dire, par exemple, que, plus d'une fois, il avait remué de ses propres mains le grabat d'une vieille infirme délaissée, abandonnée de tous, mais consolée par le prêtre de Jésus-Christ ? Oh ! alors, la pauvre chaumière devenait presque gaie, pleine en quelque sorte de douleurs finies et d'espérance à leur aurore...

“ Et maintenant il est au ciel, cet excellent confrère, ce cher ami dont nous accompagnerons demain la dépouille mortelle. Et là-haut, il prie pour nous.

“ Que Dieu console toute sa famille en pleurs ! Qu'il console surtout sa pauvre mère qui a pu, — consolation suprême ! — arriver à temps pour lui fermer les yeux. Et que le bon Maître, dans sa miséricorde infinie, nous accorde à tous une semblable mort !

“ Alph. CHAUDIER, *Vicaire.*”

LA SAINTE-ENFANCE.

Cette belle œuvre, si minime dans ses moyens, si grande et si magnifique dans ses résultats, mérite bien que nous publiions ses progrès. Tout le monde sait que pour être membre de l'œuvre, il faut donner un centin par mois et réciter tous les jours un *Ave Maria*. (il suffit d'appliquer à cette intention celui de la prière du

matin ou du soir), et l'invocation suivante : Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles. Avec de si faibles moyens, l'OEuvre sauve tous les ans des milliers d'enfants de la mort éternelle. Ces beaux résultats montrent que cette œuvre est vraiment agréable à Dieu et très utile à l'Eglise. Oui, nous appellerions cette œuvre d'enfants, si elle n'était l'œuvre de Dieu dans ses résultats. Aussi les Pontifes romains, et en particulier Léon XIII glorieusement régnant, l'ont-ils enrichie de faveurs spirituelles, et recommandée à l'enfance catholique de l'univers entier. Voici les paroles que Léon XIII adressait au Prélat Directeur de la Sainte-Enfance, en juillet, 82 : " Je bénis de grand cœur l'OEuvre de la Sainte-Enfance. Je bénis ses conseils, ses directeurs qui, par leur zèle, contribuent à étendre le règne de Jésus-Christ. Je bénis avec tendresse tous les membres de l'OEuvre, et spécialement les chers enfants qui, par leurs prières et leurs aumônes, ouvrent les portes du ciel à tant de pauvres petits enfants infidèles. Je voudrais voir tous les enfants du monde catholique membres de cette belle OEuvre de la Sainte-Enfance." Outre cette bénédiction du Saint-Père, combien d'autres faveurs spirituelles en trop grand nombre pour être mentionnées ici. Ajoutons seulement les deux messes par mois qui sont célébrées dans l'un des principaux sanctuaires consacrés à la Sainte Enfance de Jésus et à la très sainte Vierge, particulièrement à Bethléem, Nazareth, Notre-Dame de Lorette, etc. ; l'une pour les membres et bienfaiteurs, l'autre pour les enfants dont le salut est l'objet de l'OEuvre.

Le conseil central fait encore dire chaque mois dans les mêmes sanctuaires deux autres messes, l'une pour les bienfaiteurs vivants qui ont fait à l'OEuvre quelques dons volontaires, en se recommandant d'une manière spéciale à ses prières, l'autre pour les bienfaiteurs défunts. Parmi les intentions des prières et des messes de l'OEuvre, est comprise, en faveur des mères chrétiennes, une intention spéciale pour obtenir que leurs enfants arrivent à la grâce du saint baptême. Ces prières et ces messes ont également pour objet d'attirer sur eux les grâces de l'Association, pour qu'ils se disposent plus saintement au grand jour de leur première communion, et per-évèrent dans leurs bonnes résolutions. Voyons maintenant les beaux résultats de l'OEuvre pour 1886, dont le rapport vient d'être publié. Pendant cette année, le montant des aumônes perçues a été de 3,441,718.05 francs, ou \$688,343.61. Ce montant a été distribué entre 2,316 missions dans lesquelles 352,609 enfants ont été baptisés. Sur ces 352,609 enfants, 95,459 qui ont survécu sont élevés ; et les 2,316 missions ou orphelinats, voués à cette œuvre sublime, sont assistés. Si à ces 352,609 enfants baptisés en cette année (1886) on ajoute ceux qui ont été baptisés les années précédentes depuis 1842, on arrive à un chiffre prodigieux, à près de 50 millions. Où trouver une œuvre qui, avec d'aussi faibles moyens, obtienne,

aussi promptement, aussi sûrement un pareil résultat ?..... Que serait-ce, si, au lieu de 3,441,718.05 francs les missionnaires pouvaient disposer d'une somme de près de 50 millions comme en fournissent à leurs ministres, pour propager l'erreur, nos frères séparés ?

Le premier patron de l'OEuvre est le tout aimable Enfant Jésus ; Noël en est la principale fête qui se prolonge jusqu'au 2 février, fête de la Purification,

NOUVELLES RELIGIEUSES.

A l'occasion du sacre de Mgr Lamarche, évêque de Quimper, la *Semaine* du diocèse reproduit une lettre qui remonte à la funeste guerre de 1870 :

“ Je crois être l'interprète ému des six mille prisonniers internés à Kosel, en venant raconter quelle fut l'œuvre patriotique et chrétienne de ce noble et saint ecclésiastique.

“ Aumônier militaire d'une division de l'armée du Rhin, décoré sur le champ de bataille, il pouvait rentrer en France par suite de la capitulation de Metz. Mais il refusa d'abandonner ses frères d'armes malheureux. Il apprit qu'à Kosel, sur la frontière de Russie, dans un horrible climat, des milliers de Français agonisaient sans soins, sans consolations. Il y vint, se constitua prisonnier, et, pendant sept mois, disputa nuit et jour chacun de nous à la faim, au froid, à la maladie, au désespoir.

“ Je n'ignore pas que sa pieuse modestie s'effarouchera certainement de cette démarche ; mais il ne saurait nous convenir de refuser à notre cher aumônier, notre sauveur, l'hommage tardif de notre enthousiaste reconnaissance.

“ Cet hommage, nous le lui donnons au nom de nous mêmes d'abord, revenus vivants de cette épouvantable captivité, et qui lui devons, pour la plupart, notre retour ; et puis ensuite, au nom des camarades morts là-bas, enfouis dans la neige d'un pays maudit, et qui furent consolés, à leur dernière heure par sa virile parole.

“ Signé : PAUL DE CASSAGNAC.”

On a beaucoup applaudi la semaine dernière, à l'Académie française, un discours de M. le duc de Broglie. Voici un passage de ce beau discours, relatif à l'enseignement de la religion dans les écoles.

“ Ils sont nombreux, dans notre France si anciennement chrétienne, ceux qui pensent ce que disait l'illustre M. Guizot, en présentant sa grande loi d'instruction primaire : “ que partout où l'enseignement a prospéré, une pensée religieuse a été unie dans ceux qui le répandaient, au goût des lumières et de l'instruction,” et qui ne voient pas sans inquiétude cette pensée

pâlir et disparaître à tous les degrés de l'instruction publique de notre pays. Ceux-là vous demanderont, n'en doutez pas, si le regard scrutateur si intelligent, que vous avez porté sur le fond intime des jeunes âmes, ne vous a pas appris que les enseignements religieux, bien que les plus élevés de tous, sont ceux pourtant qu'elles acceptent le plus aisément, que c'est sous cette forme que la vérité et la vertu leur deviennent le plus doucement familières, et si vous ne pensez pas que c'est aux instituteurs de tous les âges qu'a été adressée cette suave parole tombée autrefois des lèvres divines : "Laissez venir à moi les petits enfants." Ils voudront savoir, si pour donner courage à ceux qui entrent dans la vie, contre les épreuves qui les attendent, on peut—oui ou non—se passer même de leur indiquer quel est le but de cette courte existence ; s'il faut limiter leurs vœux et leurs efforts aux bornes de l'horizon terrestre, ou leur apprendre à porter leurs regards au delà ! Enfin, c'est eux qui vous diront, que, mis en face d'un fait sans pareil comme l'avènement du christianisme, qui a tout changé dans le monde, mœurs, lois, idées, relations des hommes et des peuples entre eux, ils n'ont jamais réussi à comprendre comment on pourrait, je ne dis pas en donner l'intelligence, mais même en faire le récit, sans commencer par expliquer ce qu'on pense...

— Sous ce titre, "Honnêtes gens et livres deshonnêtes," M. de Pontmartin a publié dernièrement un éloquent et vigoureux réquisitoire contre le patronage accordé par les "salons conservateurs" à la littérature dépravée qui est l'opprobre de la France contemporaine. Quelles plus justes observations que celles-ci :

"Hélas ! ce ne sont pas les hommes seulement qui se laissent aller à ces curiosités malsaines, mais des femmes, mais des dames, de grandes dames, même de celles qui ont été élevées dans les couvents. On les fait passer brusquement du pensionnat dans le monde, de la famille dans les salons, des salons au théâtre, et alors elles veulent compléter cette instruction supplémentaire que le théâtre laisse encore inachevée, et c'est au roman naturaliste qu'elles la demandent !

"Comment s'étonner si de pareilles condescendances, si d'aussi coupables abandons viennent troubler l'atmosphère sereine et pure du foyer domestique ? Pourrait-il en être autrement ? Quand les lectrices fourvoyées du roman naturaliste ont promené leur imagination à travers les cloaques, les bouges, les foyers d'infection où se complaisent leurs romanciers favoris, que devient cette fraîcheur d'impression sans laquelle les tendresses conjugales et maternelles, les affections de famille tombent en pourriture et en poussière ? C'est dans l'eau pure et non dans l'eau croupie que l'on trempe les lis et les lilas pour qu'ils ne se fanent pas trop vite.

Sans descendre jusqu'à Zola, combien de chrétiens et de chré-

fiennes, combien de jeunes gens et de jeunes filles se permettent la lecture de journaux faits exprès pour insinuer dans les âmes le scepticisme et la sensualité !

“ La question est d’une importance extrême, car c’est par la lecture surtout que les influences malsaines nous pénètrent et nous amènent insensiblement à accueillir des habitudes, des maximes, des opinions contraires à notre foi. Rappelons-nous le mot de Joseph de Maistre : “ Ce n’est pas la santé, c’est la maladie qui est contagieuse.”

Son Eminence le cardinal Lavignerie, archevêque de Carthage et d’Alger, célébrera, le 22 mars prochain, ses noces d’argent d’épiscopat.

Plusieurs personnes ont formé le dessein d’offrir au vénérable Primat d’Afrique, à l’occasion de son jubilé épiscopal, pour ses œuvres si nombreuses et si pauvres en même temps, des dons extraordinaires en argent ou en ornements d’église, vases sacrés, etc... Nous nous empressons de faire part de ce pieux et charitable projet à nos lecteurs.

Un protestant, qui est en même temps un des membres les plus distingués du Parlement britannique, M. Caine, vient de passer quelque temps à Singapore, et il paraît avoir été très peu édifié des résultats obtenus par les missions protestantes dans ces parages ; qu’on en juge :

“ Les négociants, dit-il, prétendent que les missionnaires sont des paresseux et des vauriens ; les missionnaires leur rendent la monnaie de leur pièce ; quant à moi, je crains, du moins en ce qui concerne Singapore, que la vérité ne se trouve des deux côtés. Il y a dans cette ville une magnifique cathédrale, un évêque protestant, un vénérable archidiacre et un chapelain colonial. Le tout est flanqué d’un chœur revêtu de surplis. La Société (protestante) pour la propagation de l’Évangile entretient aussi un missionnaire, auquel elle donne un traitement annuel d’environ 400 livres (10,000 francs).

“ Eh bien ! les seuls indigènes visibles au service de la cathédrale sont quinze ou vingt Malais qui, placés en dehors de l’édifice, tirent les cordons de l’appareil destiné à rafraîchir l’air pour les aristocrates paroissiens à l’intérieur.

“ Le ministre touche 500 livres (12,500 francs) par an, avec le logement. La mission presbytérienne anglaise se compose de deux missionnaires, l’un ecclésiastique, l’autre laïque. Ces deux énergiques apôtres occupent à Singapore quatre petites pièces où ils célèbrent leurs services, mais jamais ils n’arrivent à réunir une congrégation de cinquante âmes. Je ne me permets pas de juger ces messieurs. Je suis convaincu, d’après ce que j’ai entendu d’eux, que ce sont des hommes excellents et pieux ; mais les résultats de leurs travaux sont misérables et nullement satisfai-

sants. Je ne puis m'empêcher de croire que leur méthode et leurs procédés de propagande sont vicieux.

“Il serait bon, je pense, que les secrétaires de nos sociétés de missionnaires allassent passer un an en Orient et cherchassent à découvrir comment il se fait que *“les Jésuites réussissent si bien, tandis qu'eux échouent complètement.* Ce que je voudrais qu'on m'expliquât, c'est le zèle et le succès des catholiques romains comparativement aux résultats négatifs obtenus par les protestants en ce qui concerne la conversion des païens à la foi chrétienne. *Les faits sont là, et rien saurait prévaloir contre eux.* J'extrais les chiffres des rapports adressés au gouvernement de Singapore par les diverses communautés religieuses elles-mêmes. Ils sont publiés dans le *Livre bleu* pour 1886. C'est par milliers, en effet, que se chiffrent les fidèles catholiques. Ajoutons que le vicaire apostolique et la plupart des missionnaires sont Français, ce qui explique leur zèle et leur énergie, et que le gouverneur, sir F. Weld, est un catholique fervent.

LE PETIT PATRE.

(Suite.)

—Voyons donc, petit, interrompit ici le caporal qui s'était montré plus indulgent ou plus sensible, on ne te demande pas grand-chose, en vérité. Tu n'es pas forcé de cracher au visage de ton père, ni d'insulter ta mère, ni de renier Jésus-Christ. Notre signe de croix, après tout, n'est pas si différent du vôtre. Qu'est-ce que cela te fait de te servir de cette main-ci ou de celle-là, de toucher l'une ou l'autre épaule?... Si tu veux, vois-tu, cesser de faire le raisonneur, et te montrer obéissant, je te donnerai ceci, tiens, pour que tu puisses acheter, à la foire prochaine, une belle ceinture rouge pour toi, un collier pour ta mère.”

Et le caporal tentateur, mais bien intentionné, faisait briller aux yeux de l'enfant une pièce qu'il venait de tirer de son gousset, une belle pièce neuve et bien blanche.

Mais l'enfant secoua encore une fois la tête et répondit sans hésiter :

“Vous ne réfléchissez pas à ce que vous dites, voyez-vous... Si je faisais maintenant ce que vous désirez, je renierais vraiment mon Dieu, et j'insulterais ma mère. Car ma mère m'a commandé de me signer ainsi tous les jours, pour l'amour de Dieu et d'elle, et, d'autre part, Jésus a dit que sa foi et son amour sont plus précieux que l'or, que les grandeurs, les riches vêtements, et toutes les autres belles choses de ce monde... Pensez-y donc, Monsieur... trahir ma foi pour de l'argent ! c'est là certes une lâcheté que je ne ferai point.

—Tu la feras cependant, à moins que tu ne préfères la corde !

s'écria l'un des barbares, que le sang-froid de l'enfant avait violemment irrité.

— Je ne le ferai point, répliqua Stasio, tranquille et résolu. Vous pouvez m'emmener, me battre, me tuer, si bon vous semble.

— Ah ! scélérat, tu nous braves ; ah ! chien de Polonais, tu nous railles !... Eh bien, tu vas voir ce qu'il en coûte de résister, maudit, à tes maîtres qui te commandent, et de désobéir aux ordres de notre père le czar ! ”

Ici, les soldats exaspérés se dirent entre eux quelques mots. La fureur les aveuglait, l'ivresse aussi, car la plupart d'entre eux chancelaient sur la bruyère, ayant pillé le matin même, la cuisine et la cave d'un *dwor*.

Quelques-uns des paquets qu'ils traînaient après eux étaient liés à une corde simple solide et bien unie. Ils la détachèrent rapidement, en proférant les injures les plus épouvantables ; ils firent un nœud coulant à l'une de ses extrémités, et attachèrent l'autre bout à la plus grosse branche de l'arbre.

Oui, de l'arbre, du vieux chêne sous lequel tant de fois Stasio s'était assis, répétant joyeux ses cantiques que la brise du soir emportait sur les prés, et façonnant de son couteau, des grains de chapelet pour lui, un fuseau pour sa mère.

Et puis, lorsque le nœud fut fait, on lui passa la corde au cou. Les visages basanés des soldats étaient féroces et résolus ; le caporal lui-même, qui avait paru s'intéresser au pauvre petit innocent, hochait la tête avec douleur, mais n'osait plus le défendre.

La corde était donc passée autour du cou frêle et blanc, emmêlant son nœud fatal aux boucles de cette chevelure blonde. Stasio ne bougeait et ne pleurait point ; il avait un peu pâli et envoyait par delà la plaine et les coteaux, un regard d'amour à son clocher, un regard d'adieu à sa mère.

“Maintenant, attention, vaurien !... Songe que tu vas aller danser là-haut, lui-dit, avec un geste sinistre, l'un des plus farouches de la troupe. Mais si tu as réfléchi, et si tu trouves que ta peau en vaut la peine, obéis au commandement : fais le signe de la croix.

Il n'avait garde d'y manquer, l'innocent, le martyr ! Sans cela, comment se mettre en route pour le ciel, se recommander à Dieu au moment du dernier voyage ? Il se mit donc en devoir de tracer le signe divin ; mais toujours antique et sacré, toujours catholique, toujours le même. L'or ne l'avait pas tenté ; il ne craignait pas la mort.

Les soldats blasphémèrent et hissèrent la corde... Et on le vit flotter en l'air, au-dessous des branches du vieux chêne sa petite (1) *sukm* grise se mêlant à la verdure des rameaux, sa jolie tête dorée ombragée de leurs guirlandes.

(1) Vêtement des paysans ; sorte de surtout, de houppelande.

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Julienne Bourdeau, ép. Lapierre. — Anne Bzeau. — A. Beaulieu, ve
Payeur. — Z. Robert, ve Carbonneau. — John Naughton. — Z. Cuillerier,
ép. Pitré. — N. Richer. — L. O. Demers, ve Fortier. — E. Saunders. — F.
Ryan. — R. Labbé, ép. Barré. — A. Gray. — M. Grenier, ép. Chapleau. — F.
X Thibault. — A. Duhamel, ép. Delcourt. — L. Lesage, ve Vaillancourt. —
Th. Hennessy. — M. Lecompte, ve H. Marois. — L. Lemay. — L. Tanguay,
ve Gibeau. — F. M. Perrault, ve Collin. — A. Gagnon. — L. Paquet. — B.
Parent. — R. Robillard, ép. Brunet.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-
ctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

MAISSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

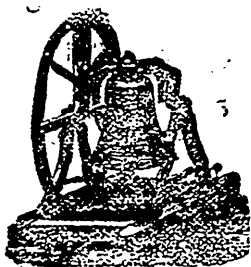
1588, RUE NOTRE-DAME.

MONTRES

Grand choix de MONTRES en OR
et ARGENT des plus célèbres ma-
nufactures Suisse et Américaine,
Bijoux de sa fabrique et de l'Étran-
ger, argenterie, lunettes et lorgnon-
s en or, argent, acier et nickel. Chape-

lets en pierres précieuses montés sur or et argent. Médailles en or.
(Sujet religieux). Chez,

NARCISSE BEAUDRY,
1580, rue NOTRE-DAME Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAUX CHAUDES ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

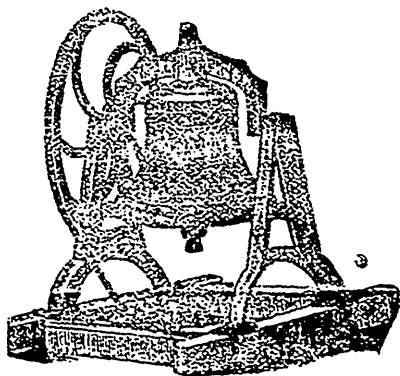
FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

AUX SOURDS.

Une personne guérie d'une surdit  constante de 23 ans par l'emploi d'un rem de tr s simple. On enverra la description gratis en franais   quiconque en t moignera le d sir.

S'adresser   **NICHOLSON, 177, MacDougal Street, New York.**



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES!

POUR

Eglises Coll ges et Convents

SEULES OU EN CARILLONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur march  et de meilleure qualit  que les cloches anglaises ou am ricaines.

Fournitures pour int rieur des  glises.

Appareils de chauffage d'apr s les meilleurs syst me

ECHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montr al, P. Q.



Les c l bres Vins du Canada, la Bi re et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les sp cialit s de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue Lagaucheti re,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le dixième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 21 MARS 1888, A 2 H P. M

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE			DEUXIÈME SÉRIE		
NOMENCLATURE DES LOTS			NOMENCLATURE DES LOTS		
1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000	1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
1 Immeuble.....	do 2,000	2,000	2 Immeubles.....	de 500	1,000
10 Terrains à Montréal.....	do 300	3,000	4 Voitures.....	de 250	1,000
15 Ameublements.....	do 200	3,000	50 Chaines d'or.....	de 40	2,000
20 do.....	do 100	2,000	1000 Services de toilette.....	de 5	5,000
100 Montres d'or.....	do 50	5,000			
1,000 Montres d'argent.....	do 20	20,000			
1,000 do.....	do 10	10,000			
2,147 Lots valant		\$50,000	557 Lots valant		\$10,000
\$1.00 LE BILLET			25 cts LE BILLET		

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

**COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION
BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres complies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,

1876, RUE NOTRE-DAME, Montréal